

Ottignies-L.L.N, le 26 mars 2021.

Durant cette période de pandémie que nous traversons depuis 1 an maintenant la Fédération Francophone belge de Judo a pris dès le début des dispositions sur avis collégial de son conseil d'administration.

Les dispositions sont les suivantes :

- publication et adaptation par rapport à notre sport des directives ministérielles
- favorisation du télé travail pour notre personnel administratif
- mise en place de cours en vidéo-conférence pour les athlètes FFBJ et dans un second temps pour tous les affiliés de notre fédération
- arrêt des réunions en présentiel des différentes commissions de notre fédération.
- mise en place de stage par bulle stricte.
- réunion du conseil d'administration une fois sur deux en présentiel
- Pour 2021 , une budget Covid prévisionnel de 20 000 euros a été prévu.

Il est bien entendu que ces mesures peuvent évoluer, changer en fonction de la situation sanitaire.

La FFBJ se renseigne journalièrement de la situation et des directives de Madame la Ministre des Sports.

Il est a noté que l'année 2020 a vu la perte de 3000 licences ce qui représente une perte nette de 100 000 euros pour la fédération. Une aide ministérielle aidera à combler la perte mais que de façon très minime.

Pour le CA,

Allison Hollevoet, présidente,

Membre de la Ligue Royale Belge de Judo affiliée au Comité Olympique et Interfédéral Belge.
à l'Union Européenne de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.
Reconnue par le Gouvernement de la Communauté Française de Belgique.
Membre de l'Association Interfédérale du Sport Francophone